



Conditions générale de location

1 - Modalités de location

La vaisselle et le linge sont loués propres, prêts à servir.

Vous restituez ce matériel non lavé mais débarrassé des déchets, les verres égouttés, les couverts triés, l'ensemble remis dans les emballages prévus.

Le matériel est conditionné en emballage spécifique, spécialement étudié pour éviter la casse lors du transport. Un inventaire sera effectué avant et après la réception, évitant ainsi toute contestation.

2 - Durée de location*

En semaine : 48 heures

Le week-end : du vendredi au lundi matin

***Pour toute durée plus adaptée à votre besoin, n'hésitez pas à nous consulter : 05 49 06 75 13**

3- Réservation

Il est nécessaire de réserver le plus tôt possible, par tout moyen à votre convenance (téléphone, fax, mail, courrier...).

Un acompte de 30% vous sera demandé à la réservation afin de la rendre effective.

L'annulation d'une commande moins de 15 jours avant la date prévue entraîne la facturation d'une indemnité de résiliation égale à 30% du prix de la location.

4 - Livraison

Nous assurons un service supplémentaire de livraison; n'hésitez pas à nous consulter pour les conditions.

5 – Règlement

Un chèque de caution non encaissable et égale au double du prix de location vous sera demandé lors de la mise à disposition du matériel. Il vous sera rendu lors de la restitution de la vaisselle.

Le solde de la prestation est payable au retour du matériel ou à réception de la facture pour les professionnels.

6 – Responsabilité

Au Comptoir des Vaisselles décline toute responsabilité du fait des accidents qui pourraient survenir lors de l'utilisation du matériel.

Tout matériel cassé, disparu ou détérioré sera facturé en plus de la location à sa valeur de remplacement.

Au Comptoir des Vaisselles ne être tenue pour responsable des incidents en cours de transport effectué par la clientèle même si nous avons aidé au chargement.

Mise à jour : Janvier 2010